LEPET BRUILOS



Magazine Municipal de la commune de Bruille Saint-Amand

N° 79 juin-juillet 2020



SOMMAIRE

Contact avec les aînés p.2

Le nettoyage de printemps **p.4**

Travaux **p.5**

Finances communales p.6-7

Espérance Bruilloise p.12



Elections p.2

C'est dans l'angoisse que l'homme prend conscience de sa liberté (JP Sartre)

p.11 Couturières solidaires



p.5 Commémorations



Contact avec les aînés du village

Cette période délicate pour tous à cause de la maladie et des conditions sanitaires qui lui sont liées peut se révéler difficile pour nos aînés.

La municipalité a souhaité prendre de leurs nouvelles, plusieurs volontaires élus ont donc téléphoné à tous les aînés de plus de 70 ans pour s'enquérir de leur santé et leur proposer de l'aide si besoin.

Nombre d'entre eux avaient des auestions aui ont trouvé des réponses, quelques uns avaient besoin d'aide pour faire leurs courses, dans tous les cas, cette opération aura permis de garder un contact téléphonique en attendant pouvoir se retrouver physiquement.



Le Petit Bruillois Bimestriel de la commune de Bruille Saint Amand

Place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint Amand Tél : 03.27.34.14.12 Fax : 03.27.34.16.34

mairie@bruillesaintamand.fr

Directeur de publication : Christophe PANNIER **Conception**, réalisation, illustration, rédaction:

Service communication

communication@bruillesaintamand.fr

Dépôt Légal: 2001

Impression: Mailing Express Service

Diffusion: 730 exemplaires

ELECTIONS

Résultats de Bruille-Saint-Amand au 1er tour



Après l'élection tourmentée du 15 mars, le conseil municipal est enfin installé dans ses fonctions.

Ce nouveau conseil s'est réuni le 23 mais dans les conditions sanitaires requises. Voici les élus et leur domaine de responsabilités :

- Maire: monsieur Christophe Pannier
- 1ère adjointe : madame Jacqueline Bernard : enfance jeunesse, vie scolaire, culture, communication, affaires sociales
- 2ème adjoint : monsieur Claude Descamps : finances travaux
- 3ème adjoint : madame Julie Lemoine : fêtes et cérémonies, associations, sports, gestion des ressources humaines
- 4ème adjoint : monsieur Bernard Lannoy : patrimoine, environnement, tourisme, commémorations

Dans sa réunion du 4 juin, le conseil a désigné 3 CMD (conseillers municipaux délégués) et monsieur le maire leur a confié leurs missions :

- monsieur Patrick Delzenne : suivi des travaux
- madame Sylviane Janiszewski : enfance jeunesse et vie scolaire
- monsieur Michel Lefrand : communication et culture Toute cette équipe est maintenant en place pour travailler avec l'ensemble des conseillers municipaux pour le bien du village.



Les masques promis par la Région sont arrivés. C'est un masque lavable, qui constitue une barrière aux postillons. Mais il ne se substitue pas aux gestes barrières qui restent très importants.

Vous pouvez venir les retirer jusqu'un 30 juin, <u>à la médiathèque</u> Mots Passants:

- les huidis de 16h 30 à 18h 30
- les mardis de 10h à 12h
- les mercredis de 10h à 12h

Munissez-vous de votre pièce d'identité.

Après cette date, il vous sera impossible de vous le procurer.

DECES



Un visage qui va nous manquer...

Monique Lannoy nous a quittés il y a quelques semaines.

Son engagement associatif était total. Elle avait le souci des autres et mettait son imagination et son savoir faire manuel au service des associations dont elle faisait partie.

Nous pensons bien à elle et à sa famille.

Opération tranquillité.

Vous partez bientôt en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.



Comment faire? Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne

http://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf, l'imprimer et le déposer à votre commissariat ou brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.



La fête de Saint Maurice

devrait avoir lieu le dimanche 27 septembre :

- la messe à 10h 30
- la vente de pâtisseries en toute convivialité
 L'équipe de l'ABSM serait enchantée de vous y accueillir.



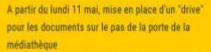
sous réserve de modification

PRÊTS À EMPORTER

Mode d'emploi

RETOURS ET EMPRUNTS DE VOS DOCUMENTS

Comment ça marche?



Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h30 à 12h

COMMENT CHOISIR?

 Faites votre choix sur notre catalogue en ligne https://bruillestamand.bibli.fr



 Téléphonez-nous au 03.27.34.12.25 : nous vous orienterons vers des documents en fonction de vos goûts (du lundi au vendredi de 9h à 10h30)

Envoyez votre sélection par email



à l'adresse motspassants.bruille@gmail.com én nous listant les titres que vous souhaitez emprunter. Nous fixerons ensemble une heure de retrait.

VENIR CHERCHER SA COMMANDE



Le drive se fera du lundi au vendredi de 10h30 à 12h sur le pas de la porte. Les documents seront préparés pour l'heure fixée et

Les documents seront préparés pour l'heure fixée et enregistrés sur votre carte pour éviter tout contact. Vous pourrez également apporter vos retours (qui seront désinfectés et placés en "quarantaine"), tout cela dans le respect des gestes barrières.

Le port du masque est recommandé

MÉDIATHÈQUE MOTS PASSANTS, 1 RUE LIONEL GUELTON, 03,27,34,12,25, MOTSPASSANTS, BRUILLE@GMAIL.COM CE SERVICE ÉVOLUERA EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LA PANDÈMIE ET DES DÉCISIONS NATIONALES

Le nettoyage de printemps



Ce samedi 7 mars matin et à l'occasion du week-end Hautsde-France propres, environ 35 bénévoles ont participé au nettoyage de printemps organisé par l'association Le Clocher de l'Union.

Malheureusement, le bilan de cette 2ème édition est inquiétant : 3 mètres cube de déchets soit plus de 35 sacs ont été enlevés à la nature de Bruille-St-Amand. Mais le beau temps inespéré et la bonne ambiance dans les équipes ont rendu ce moment très agréable. Bravo à tous les participants.



Bruille Saint-Amand

Fête sa Saint-Hubert

Le samedi 12 Septembre 2020

Les associations :



Les Crins Bruillois, Bruille en Fête, le CCD, l'ABSM et les Copains des Bords et Marche plaisir vous invitent :

- Une ballade équestre, attelage, pédestre et cycliste sera organisée dés $9 \, h$, au départ de la salle des fêtes, pour vous amener sur le lieu de la célébration.



- A participer dés 11 h à la messe suivie de la bénédiction de vos animaux sous la halle(chevaux, chats, chiens,...).

En présence de Cors de chasse.

 A la suite de cette matinée Les Crins Bruillois organisent une petite restauration ouvert à tous dés 12h3o.



Manifestation sous réserve

Renseignements et inscriptions au 06-82-01-35-42 /06-16-56-88-69

Avec le soutien de : La Municipalité de Bruille Saint-Amand, La paroisse St François en Val d'Escaut, l e Conseil Départemental IPNS.

TRAVAUX

Ecole de la Source « Les travaux de la salle d'évolution avancent »

Le chantier de l'école de la Source est à nouveau accessible aux entreprises qui ont ainsi pu continuer les travaux. Le gros œuvre est terminé. L'aménagement intérieur a été entrepris (peinture) et va se poursuivre avec la pose des radiateurs, des fenêtres coulissantes côté couloir et d'un revêtement de sol spécifique.





Les réparations de la Halle municipale

Avant de rétrocéder les halles municipales aux communes de son territoire, dont celle de Bruille Saint-Amand, la CAPH a financé les travaux nécessaires de réparation de celles-ci, afin de permettre une bonne conservation et la sauvegarde des bâtiments. C'est une entreprise extérieure qui a réalisé toutes ces opérations: remplacement des glissières pour la descente des stores, vitres toitures cassées, repose des gouttières et enfin la pose d'un enrobé pour la sécurité des lieux.



Eglise Notre-Dame

Depuis le confinement, les travaux à l'église Notre-Dame ont été ralentis...

Mais les cailloux blanc ont été étalés côté sacristie, le parvis, le trottoir et le chemin latéral ont été décaissés dans l'attente de la pose de l'enrobé.

Les branchements en eau et électricité sont en cours.



Les prochaines étapes seront les travaux d'enduit à l'intérieur, et les marches de l'autel, ainsi que l'installation de l'éclairage et du chauffage.

FINANCES COMMUNALES

Quand elle n'affecte pas gravement notre santé, ne met pas en péril notre vie, la crise mondiale du COVID-19, bouleverse profondément notre vie professionnelle, notre organisation familiale, la scolarité de nos enfants, nos relations amicales, nos distractions même les plus simples, somme toute, le coronavirus monopolise nos pensées.

A ce jour, toutes les conséquences sanitaires et économiques sont loin d'être avérées.

L'équipe municipale n'échappe pas à ces bouleversements.

Par suite du confinement, les conseils municipaux et les commissions ont été reportés, notamment celle des FINANCES ET TRAVAUX, au cours de laquelle sont présentés les résultats financiers de l'année écoulée et les orientations budgétaires de l'année à venir, tant en fonctionnement qu'en investissement.

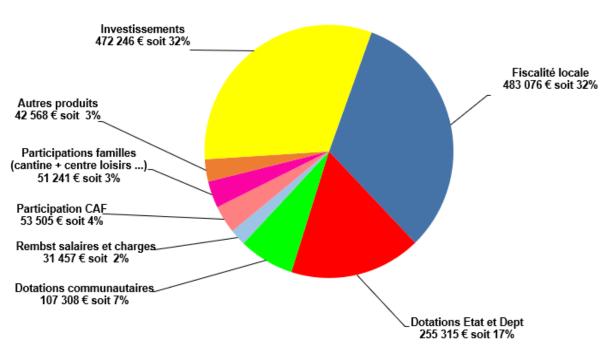
Toutefois, vos suffrages exprimés le 15 mars dernier ont plébiscité à nouveau l'équipe en place, permettant la continuité du travail et des actions engagées depuis 2014, avec toujours le même leitmotiv : maitriser les dépenses et poursuivre le programme des travaux, tout en minimisant l'endettement et en sollicitant les financements des partenaires nationaux, régionaux et locaux.

Bilan financier 2019:

Les résultats financiers 2019 demeurent très satisfaisants et affichent les excédents suivants : fonctionnement : 132 229 €, investissement : 170 149 €.

L'exercice 2019 est clos avec un excédent global de 302 378 €, permettant d'envisager sereinement les actions à venir pour notre commune.

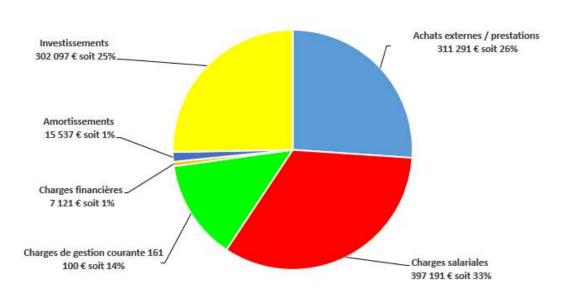




Il parait important de souligner une recette d'investissement 472 246 de représentant 32 %, soit 1/3 du budget global, montrant la dynamique de la recherche de fonds externes, ainsi la que recette de la vente des écoles aui sera réinvesti en totalité dans le projet de nouvelle restauration scolaire.

FINANCES COMMUNALES

Réalisé 2019 - DEPENSES GENERALES: 1 194 336 €



On notera une stabilité des charges salariales et de gestion courante et une baisse des charges financières permettant de mettre l'accent sur les travaux, au titre desquels :

- Création d'une salle d'activité à l'école primaire.
- Création d'un nouveau préau à l'école primaire,
- Aménagement de la cour de récréation de l'école maternelle,
- Poursuite du programme de modernisation de l'éclairage public (rue des écoles et rue du Docteur Roux),
- Réfection de la Chaussée Brunehaut à hauteur du lieu-dit « Le Coucou »,
- Installation d'une chaudière moins énergivore au local associatif,
- Passage de gaines pour l'électricité et le chauffage à l'église Notre-Dame-au-Bois,
- Terrassement pour la création de sanitaires à l'église Notre-Dame-au-Bois.

Pour rappel, le critère de bonne gestion normalement admis pour ne pas compromettre les équilibres fondamentaux du budget est que l'annuité d'emprunt ne dépasse pas 20% des recettes de fonctionnement .Pour notre commune, ce ratio est de 4 %.

Budget primitif 2020:

Comme indiqué en préliminaire, le budget 2020 élaboré par l'équipe municipale se veut dans la continuité du mandat précèdent. Pour le bien de la communauté, plusieurs dossiers de travaux ont été mis en œuvre sans attendre le résultat des urnes, telle la réfection de la rue de la Brasserie et de la rue des Chorettes, pour lesquelles des dossiers de demande de subventions ont été déposés et acceptés par le Département (aide obtenue 60 000€). Les consultations d'entreprises sont en cours, les travaux devraient se dérouler au cours du 2°semestre 2020.

Ont également été sollicitées :

- Auprès du Département : une subvention de 75% du coût des travaux pour réaliser la sécurisation en entrée de village au niveau du cimetière Notre-Dame, afin de réduire la vitesse et permettre aux jeunes scolaires de rejoindre l'arrêt d'autocar (dossier en cours d'instruction);
- Auprès de l'Etat : une subvention de 40% du coût des travaux pour poursuivre le programme de modernisation de l'éclairage public. L'ensemble des rues communales sera couvert.

D'autres dossiers importants seront initiés comme :

- La mise en adéquation de la restauration scolaire avec le nombre croissant d'élèves y déjeunant : réalisation d'un avant-projet avec un architecte en 2020 pour des travaux envisagés en 2021 ;
- Finalisation du dossier de réfection du clos et du couvert de la chapelle Notre-Dame-de-Malaise, classée monument historique.

Le budget global d'investissement 2020 est de 554 000 €.

Au-delà des aspects financiers et dans le contexte actuel, l'équipe municipale formule le souhait de jours meilleurs pour l'ensemble des Bruillois.

Prenez soin de vous.

CEREMONIES

Court-Saint-Etienne

Ce vendredi matin, le Bourgmestre accompagné du Président et de la Secrétaire du Comité du Souvenir Franco-Belge ont rendu hommage aux 43 soldats français tombés sur le territoire de Court-Saint-Etienne il y a 80 ans, lors des combats qui se déroulèrent dans notre région et autour de Gembloux du 12 au 15 mai 1940.

Depuis 1956, le Comité du Souvenir Franco-belge honore la mémoire de ces valeureux soldats venus défendre notre liberté et nos valeurs démocratiques. Si la cérémonie s'est déroulée en plus petit comité cette année, le fil des commémorations n'a pas été rompu : flammes et fleurs ornent nos monuments.



Chaque année monsieur le maire et des élus de Bruille Saint Amand sont présents à cette cérémonie, mais que cette année à été exceptionnelle...

COMMEMORATIONS

Avec l'Amicale des Anciens du 43° RI et l'Association Intercommunale de Sauvegarde du Mémorial, la municipalité s'est mobilisée dès l'automne dernier pour marquer les 80 ans des Combats de l'Escaut à Bruille Saint Amand avec les militaires lillois. La date était fixée au 29 mai 2020.



Par le passé, les militaires prenaient l'initiative d'honorer leurs soldats morts au combat et la commune les accompagnait pour cet événement annuel.



Les temps ont changé et depuis l'extinction du 43° régiment d'infanterie, cet hommage n'a plus la même importance dans leur nouvelle organisation. De surcroît les attentats de ces dernières années ont contrarié davantage encore leur éventuelle participation à cette manifestation de mémoire

Pourtant avec quelques aménagements d'horaires, cette année, la Musique de l'Infanterie et le Groupement de Soutien de la Base de Défense de Lille avaient répondu favorablement à notre invitation.

Finalement, seuls quelques élus et les représentants de l'Amicale des Anciens du 43° RI et de l'AISM sont allés ce 29 mai se recueillir et déposer leur gerbe au mémorial.

Les autres commémorations du 8 mai et du 8 juin ont connu le même cérémonial restreint.



Les Associations Bruilloises chouchoutent les résidents des 4 Vents

Les associations volontaires de la commune se sont unies pour offrir aux résidents de l'EHPAD et au personnel des douceurs locales (Four à Bois et Sébastien). Ces viennoiseries leur ont été apportées, et force a été de constater que leur moral était toujours au top. La dégustation s'est faite dans un esprit festif, comme à leur habitude.





Ce Mercredi 29 Avril, les résidant(e)s de l'EPHAD les 4 vents et le personnel ont reçu des viennoiseries, gaufres et tartes offerts par les associations suivantes : les Crins Bruillois, Association Bruilloise Mémoire et Patrimoine, Belle Amie de Mots Passants, Cercle Connaissance et Découverte et le Clocher de l'Union». Julie Lemoine qui est allée les déposer a pu constater que le moral reste au beau fixe là-bas, la preuve en est qu'ils avaient prévus un après midi festif pour déguster des victuailles.







Il était une fois un joli petit marron, tout frais tombé du marronnier qui se tenait fièrement dans la cour de l'école, rue Pasteur, à Bruille Saint-Amand, il y a..... pas loin de vingt ans peut-être!

Ce petit marron a été ramassé, et planté dans le jardin de celle qui lui a sauvé la vie, ce qui lui a permis de ne pas quitter son village. Et il s'y plaît si bien qu'il a donné un superbe nouveau marronnier que vous voyez sur la photo.

Les travaux à l'école ont nécessité de supprimer cet arbre, mais la vie lui a été rendue dans un autre environnement...



Nos entrées de village!!

A cet article, nous aurions pu joindre des photographies pour illustrer nos propos, mais laissons à nos lecteurs l'initiative d'aller constater eux-mêmes...



En effet quand nous entrons dans notre village, ce n'est pas que les fleurs qui nous accueillent. Il y en a, mais il y a aussi des espaces en situation d'abandon ou de négligence qui ne donnent pas la meilleure image de notre commune. Certes les contingences professionnelles liées à la ruralité et aux saisons marquent nos routes de campagne et leurs abords, mais par endroit le paysage est dégradé toute l'année. C'est bien dommage pour leurs exploitants ou leurs occupants à qui s'adressent les réflexions mais aussi pour la collectivité qui en supporte les honneurs.

A côté de cela, et c'est heureux, d'autres s'efforcent d'embellir leur environnement, tout naturellement ou pour participer au concours des maisons fleuries encouragé par la municipalité.

Formulons le souhait pour commencer qu'une prise de conscience de la situation incitera à intervenir ceux qui peuvent améliorer le cadre paysager que nous partageons en commun.

ET UN DE PLUS! Victoria vient de fêter ses 101 ans.



Née à Bruille Saint Amand le 5 juin 1919, rue d'en Haut, Victoria DENHIERRE demeurait rue du Long Buhot avec son mari Pierre PATOIR. Ils entretenaient une jolie maison avec un jardin qui faisait l'admiration de tous. Vieillissants, ils ont quitté le village en 1989 bénéficier de meilleures convenances dans béguinage à Saint-Amand les Eaux.

Se trouvant un peu à l'étroit, ils l'ont quitté pour s'installer rue de Lecelles où est elle restée seule après le décès de son mari jusqu'en 2016. A la suite d'une chute, elle occupe aujourd'hui un petit appartement à la résidence du Parc, toujours à Saint-Amand. C'est là que Jacqueline et Bernard sont allés lui souhaiter un bon anniversaire et lui remettre pour la municipalité un joli bouquet de fleurs. Malgré quelques séquelles à la jambe, oubliées pour quelques pas de danse, Mme PATOIR ne fait pas son âge, ni physiquement ni intellectuellement. Elle à de la répartie et une bonne mémoire, et pour avoir fait honneur au gâteau et au pétillant, on peut en déduire que tout va bien pour attaquer une 102e année.

Les Couturières Solidaires

La Mairie de Château l'Abbaye, La Mairie de Bruille Saint-Amand et Francine Lecœuvre Murez de "Bien Vivre Ensemble à Nivelle" s'unissent pour la fabrication de masques barrières artisanaux norme AFNOR qui ont été distribués gratuitement aux villageois. Est une solution alternative en attendant les masques commandés par les communes de Château l'Abbaye et Bruille-Saint-Amand qui tardent à arriver. Le matériel nécessaire pour la confection des masques (élastique, fil, tissu, etc ...) a été fourni et financé par la Mairie de Château l'Abbaye et par la Mairie de Bruille Saint-Amand pour leurs habitants respectifs



Communiqué de l'AISM

Comme toutes les associations nous avons dû mettre notre activité en sommeil durant cette période éprouvante pour certains, un peu moins pour d'autres. La cérémonie prévue le 29 mai sur les combats de l'Escaut a été annulée. Celle-ci devait être un point important de cette année 2020. Nous nous tenons prêts à repartir d'un bon pied et espérons ne plus revivre un tel moment. Nos pensées vont vers ceux qui nous ont quittés, à leurs familles et amis, mais aussi à nos "héros" du quotidien qui nous ont permis de passer cette période difficile et sont toujours sur le front.

La municipalité en accord avec l'amicale du 43èRI et l'AISM 43RI a souhaité qu'une cérémonie se déroule le 29 mai au Mémorial de la Tour du Moulin, dans le respect des obligations sanitaire en vigueur afin de préserver le souvenir de la bataille de l'Escaut, il y a 80 ans.

Le président J. Baron

BRUILLE-SAINT-AMAND Samedi 19 septembre 2020

VIDE-GRENIERS BROCANTE

de 8 à 14 heures rue Jules Guesde et rue Henri Durre

Organisé par l'association



VENEZ NOMBREUX

Vendre, acheter, troquer ... breloques et trésors

Emplacement 5 € les 5 mètres Réservation par mail <u>julie.lemoine59@gmail.com</u>

Sauf vente de boissons, restauration et tombolas Buvette/Sandwichs assurés par l'association

Suivez nous sur



@leclocherdelunion

L'Espérance Bruilloise

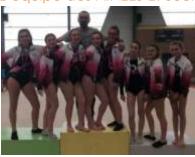
Le 8 mars dernier, 16 de nos gymnastes ont représenté le Club et la commune lors de la compétition «jeunesses ainées» à Feignies. Nous partions avec un peu d'appréhension avec ce nouveau club dans le secteur, dont la réputation n'était pas des moindres, et ce nouveau règlement pour les compétitions, qui nous a valu quelques changements de dernière minute!

Près de 200 gymnastes des clubs de Lewarde, Aniche, Neuville-Saint Rémy, Feignies et Bruille-Saint-Amand participèrent. Il s'agissait de notre première compétition de l'année.

Nos gymnastes ont arboré fièrement les couleurs du club et de la commune. Sur 16 gymnastes présentées, 8 ont été médaillées, et 11 dans les 8 premières places, donnant le meilleur d'elles mêmes, dans la joie et parfois même dans la douleur.

Nous sommes très fiers des résultats, qui sont prometteurs pour la suite, nous sommes fiers de leur état d'esprit : un excellent esprit d'équipe et d'entraide, une véritable équipe avec de vraies valeurs.

L'équipe des AINEES ET Jeunesses 3ème/4ème degré – avec le coach Sébastien



Palmarès:

Ainées: 2ème/3ème degré: Suzon Parent 1er - Océane Delquignie 2ème

3ème degré: Clara Robert 1ère - Edeline Sgard 3ème

3ème/4ème degré: Manon Goemine 1ère

Jeunesses: 3ème/4ème degré: Lena Laurent, 5ème, 14ème Maéline Sgard

3 ème degré : Fostine Morelle : 11ème

L'équipe des Jeunesses 1/2ème degré



Palmarès : Jeunesses :

2ème degré: Lana Ladam 1ère, Fiona Cravotta 4ème, 5ème Noélyne

Rembry , 8^{ème} Mathilde Betourne 2^{ème}/3^{ème} degré : Louann Gillet 3^{ème}

Les 3 premières de chaque catégorie étaient qualifiées pour les challenges en avril.

Nous avons une pensée toute particulière pour nos poussines qui devaient concourir le 22 mars dont la compétition a été annulée. Avec des gymnastes toutes aussi prometteuses!

Nous avions des objectifs pour cette année de participer aux Challenges et Régionaux : ce n'est que partie remise! L'ensemble de Nos gymnastes étaient plus que motivées et souhaitent revenir au club dès que possibles.

En effet, nous appliquons les directives gouvernementales, fédérales, et compte tenu des événements actuels tous les entrainements et compétitions ont été annulés depuis le 13 mars. C'est une rude épreuve, mais nous avons hâte de reprendre, et ce dans les meilleures conditions qu'elles soient.

Notre année sportive s'est donc achevée, et En ma qualité de Présidente du Club, je tenais à remercier tout particulièrement l'ensemble des gymnastes ainsi que l'équipe encadrante Agathe Villain, Marie-Line Andries qui nous ont rejoints cette année, Audrey Dernoncourt, Margaux Carré, Sébastien Sgard, Marjorie Sgard, Pauline Carlier: Merci pour votre travail, merci pour votre implication et votre aide. Merci également aux Parents qui nous ont apporté leur aide lors des manifestations....

Prenez soin de vous, sortez Masqués!